

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST ETIENNE - 4202 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 30/10/2024 - B2024/015458 - 1995 B 00003 - 399 416 445 - SMTN - SERVICE
MAINTENANCE TRAVAUX NEUFS NEGOCE

Désignation de l'entreprise : SARL SMTN		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 16 B rue Mathieu Vallat - BP 6		42230 ROCHE LA MOLIERE	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 39941644500027		Néant ☐	

		Exercice N clos le, 13 00 6 20 24		N-1 13 00 6 20 23		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
	Frais de développement *	CX	CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
	Fonds commercial (1)	AH	AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	50 000	50 000	
	Constructions	AP	AQ	733 428	420 672	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU			
	Immobilisations en cours	AV	AW			
	Avances et acomptes	AX	AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
	Autres participations	CU	CV	511 019	511 019	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC			
	Autres titres immobilisés	BD	BE			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Prêts	BF	BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	30	30	
	TOTAL (II)	BJ	BK	1 294 477	420 672	
				873 806	896 380	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	4 458	15 608
		Autres créances (3)	BZ	CA	40 195	31 807
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	112 742	27 653	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	121	798	
	TOTAL (III)	CJ	CK	157 515	75 866	
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	1 451 992	420 672	
			1 031 321	972 246		

Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an	
CP		30		CR	

Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :
----------------------------------	-------------------	----------	------------

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cepal Quénia

Désignation de l'entreprise : SARL SMTN

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N		Exercice N-I	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé ..75.. 000.. ..)			DA	75 000	75 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ..			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	7 500	7 500	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	604 136	590 833	
	Report à nouveau			DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	71 050	28 303	
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK	180 485	168 935	
	TOTAL (I)			DL	938 171	870 571	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
	TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	72 970	92 240	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 094	680	
	Dettes fiscales et sociales			DY	19 087	8 755	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB			
	TOTAL (IV)			EC	93 150	101 675	
	Ecart de conversion passif * (V)			ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 031 321	972 246	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)			1C			
				1D			
				1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			1F			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			1G	39 988	28 802	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			1H			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL SMTN		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue biens* services*	FD		FE		FF			
		FG	174 353	FH		FI	174 353	152 250	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	174 353	FK		FL	174 353	152 250	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	4 128		
	Autres produits (1) (11)					FQ	1	15	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	178 482	152 265	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	39 001	39 713	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	8 914	7 543	
	Salaires et traitements*					FY	63 263	84 648	
	Charges sociales (10)					FZ	36 101	37 755	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immo. - dotations aux amortissements* dont fonds de commerce HS - dotations aux provisions					GA	22 575	22 575	
						GB			
						GC			
						GD			
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*								
	Pour risques et charges : dotations aux provisions								
	Autres charges (12)					GE	3	4	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	169 856	192 237	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	8 626	(39 972)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	75 000		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 001	273	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	76 001	273	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 256	4 657	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	2 256	4 657	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	73 745	(4 384)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	82 371	(44 357)	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise										SARL SMTN		Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA		91 339		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *										HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges										HC	445	445		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD	445	91 784		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *										HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions										HG	11 994	11 994		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH	11 994	11 994		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(11 550)	79 789			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ					
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	(229)	7 130			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	254 927	244 321			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	183 878	216 019			
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	71 050	28 303			
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme										HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières										HY	56 880	53 316
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										IG		
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *										HP		
			- Crédit bail immobilier										HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées										IJ	75 000		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées										IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)										HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)										RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)										RD			
	(9)	Dont transferts de charges										A1	4 128		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)										A2	36 101	37 755	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)										A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)										A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :													
		Dont cotisations facultatives													
aux nouveaux plans d'épargne retraite															
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N					
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels			
DOT . AMORT . DEROGATOIRES										11 994					
REP . AMORT . DEROGATOIRES												445			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs										Exercice N					
										Charges antérieures		Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	11
Permanence ou changement de méthodes	11
 - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	12
Etat des amortissements	12
Etat des provisions	13
Etat des échéances des créances et des dettes	13
Composition du capital social	13
Charges à payer	13
 - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Liste des filiales et participations (modèle simplifié >50)	14

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 031 320.78 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 174 353.00 Euros et dégageant un bénéfice de 71 049.62 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2023 au 30/06/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Terrains	50 000		
Constructions sur sol propre	733 428		
TOTAL	783 428		
Autres participations	511 019		
Prêts, autres immobilisations financières	30		
TOTAL	511 049		
TOTAL GENERAL	1 294 477		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Terrains			50 000	50 000
Constructions sur sol propre			733 428	733 428
TOTAL			783 428	783 428
Autres participations			511 019	511 019
Prêts, autres immobilisations financières			30	30
TOTAL			511 049	511 049
TOTAL GENERAL			1 294 477	1 294 477

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol propre		398 097	22 575		420 672
TOTAL		398 097	22 575		420 672
TOTAL GENERAL		398 097	22 575		420 672
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	22 575				
TOTAL	22 575				
TOTAL GENERAL	22 575				

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	168 935	11 994	445		180 485
TOTAL	168 935	11 994	445		180 485
TOTAL GENERAL	168 935	11 994	445		180 485
Dont dotations et reprises exceptionnelles		11 994	445		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	30	30	
Autres créances clients	4 458	4 458	
Groupe et associés	32 806	32 806	
Débiteurs divers	7 389	7 389	
Charges constatées d'avance	121	121	
TOTAL	44 803	44 803	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	97	97		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	72 873	19 711	53 162	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 094	1 094		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 638	13 638		
Impôts sur les bénéfices	1 687	1 687		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 943	1 943		
Autres impôts taxes et assimilés	1 819	1 819		
TOTAL	93 150	39 988	53 162	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	19 244			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
parts sociales	50.0000	1 500			1 500

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	97
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	58
Dettes fiscales et sociales	15 457
Total	15 611

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SARL AFI	321 821	100.00	40 418
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

SMTN - SERVICE MAINTENANCE TRAVAUX NEUFS NEGOCE
Société à responsabilité limitée
au capital de 75 000 euros
Siège social : Z.I. du Buisson 16 B Rue Mathieu Vallat
42230 ROCHE LA MOLIERE
399 416 445 RCS SAINT-ETIENNE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 7 OCTOBRE 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 30 juin 2024

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 71 049,62 euros de la manière suivante :

• aux associés, à titre de dividendes	45 000,00 euros
• le solde au poste « autres réserves »	26 049,62 euros
• Total égal au bénéfice net comptable :	71 049,62 euros

Le dividende net par part sociale sera de 30 euros.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 45 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE CLOS LE	DIVIDENDE NET	FRACTION ELIGIBLE A L'ABATTEMENT DE 40 %
30 JUIN 2023 (AGO 18/12/2023)	15 000 Euros	15 000 Euros
30 JUIN 2022	NEANT	NEANT
30 JUIN 2021	NEANT	NEANT

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 octobre 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

